ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE NOVEMBRE 1962

Circonscription de CONFOLENS

Scrutin de Ballottage

ELECTRICES, ELECTEURS,

Avec 14.836 voix, les électeurs de cette circonscription, m'ont placé, dimanche dernier, largement en tête de tous les candidats.

Je les remercie vivement de ce témoignage de confiance.

Si j'ajoute que le député sortant, M. VALENTIN a perdu plus du *quart* des voix qu'il recueillait en 1958, je ne peux qu'en déduire, que la première place qui m'a été accordée par le corps électoral constitue la *grande force autour de laquelle doivent se rassembler tous les suffrages républicains dimanche prochain.*

M. VALENTIN a mené une violente campagne au premier tour.

Il s'est livré au petit jeu des attaques personnelles, des insultes contre moi, et contre mon suppléant mon camarade et ami, Maurice PELFORT.

Refusant de nous placer sur ce terrain nous ne répondrons pas. Nous n'avons nullement besoin de nous *justifier.*

Toutefois, si dans ses accès de colère, M. VALENTIN a montré l'état d'esprit d'une homme *peu sûr de lui,* il a très bien posé le problème en écrivant : « *le choix est entre VALENTIN et SOURY* ».

En plaçant SOURY en tête au *premier tour* les électeurs lui ont fort bien répondu.

Il reste à confirmer cette victoire dimanche prochain.

ELECTRICES, ELECTEURS,

M. Valentin a tenté d'expliquer que le fameux amendement dont tout le Pays a parlé n'était pas « *l'amendement SALAN* ».

Malheureusement cet amendement n'est qu'un de ses nombreux actes en faveur de l'O.A.S.

- M. Valentin a voté contre la *levée de l'immunité parlementaire* de M. BIDAULT, (chef de l'O.A.S. depuis que SALAN est arrêté), c'est-à-dire contre les *poursuites* que le Gouvernement et l'Assemblée Nationale ont cru devoir envisager contre le premier dirigeant de l'O.A.S.
- Il a voté contre la *PAIX en Algérie* en votant contre les accords d'EVIAN.
- On attend encore le premier mot de M. VALENTIN pour condamner les buts poursuivis par l'O.A.S. et son activité.

C'est en rappelant la politique de M. VALENTIN — et non pas en livrant des attaques personnelles contre lui — qu'on fait la preuve qu'il a choisi le camp des *ennemis de la République.*

C'est pourquoi, au moment où la menace de dictature s'affirme chaque jour un peu plus, il n'y a pas un Démocrate qui ne doive *condamner* par son bulletin de vote les hommes qui ont soutenu et soutiennent les *plastiqueurs, les incendiaires.*

Dans tout le Pays, les communistes appliquent la tactique républicaine qui doit faire échec aux candidats de la *réaction et de la dictature.* Ainsi, dans la circonscription de *Cognac où M. Gaillard est en première position,* le candidat communiste se désiste au 2e tour. A Angoulême, c'est le candidat socialiste qui se retire en faveur du communiste mieux placé que lui.

Puisque dans notre circonscription, c'est le candidat communiste qui est en tête — l'autre candidat Républicain, le candidat Radical, arrivant loin derrière avec 8.900 voix — c'est autour de *notre Programme* que les Démocrates doivent *faire bloc.*

Par leur *union*, ils barreront la route à M. VALENTIN et au *pouvoir personnel* représenté par M. ALLONCLE dans cette circonscription.

Le premier tour a montré que toute la réaction bloque ses voix sur l'U.N.R. qui passe de 17,1 % des voix en 1958 à presque 32 % en 1962 dans l'ensemble de la France.

Cette *concentration des forces réactionnaires* sur l'U.N.R. met en évidence l'aggravation du danger d'une *dictature de fait*, qu'aucun démocrate ne doit sous-estimer.

C'est pour conjurer à ce péril que de nombreuses Organisations Républicaines ont pris position. *En effet les organisations suivantes appellent à voter SOURY, seul moyen de mettre la réaction en échec :*

Le COMITE DEPARTEMENTAL D'ACTION LAIQUE composé de :

— LA FEDERATION de l'EDUCATION NATIONALE,
— LA FEDERATION de la CHARENTE DES CONSEILS de PARENTS D'ELEVES,
— LE SYNDICAT NATIONAL des INSTITUTEURS,
— LA FEDERATION de la CHARENTE des ŒUVRES LAIQUES,
— LA FEDERATION de la CHARENTE des DELEGUES CANTONAUX,

Ainsi que :

LA FEDERATION de la CHARENTE du PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.
LA FEDERATION de la CHARENTE du P.S.U.

J'ai été accusé par M. VALENTIN de préparer une alliance électorale avec le Docteur Perrot. Il est parfaitement vrai que j'ai déclaré partout avant le premier tour *que j'étais prêt à me désister pour Marcel Perrot, si ce dernier était mieux placé que moi pour battre VALENTIN et ALLONCLE.*

Tirant de son côté les conclusions du premier tour, *le docteur Perrot s'est retiré.* Il s'agit là de l'application de la discipline républicaine qui veut qu'au 2e tour le candidat de *gauche le mieux placé bénéficie du soutien de toutes les forces Républicaines.*

Dans de telles conditions, ma candidature devient celle de tous les Démocrates.

ABSTENTIONNISTES,

si nombreux au 1er tour, faites votre choix dimanche prochain. Ne laissez pas la victoire aux adversaires de la Démocratie.

Face au grave péril devant lequel est placé le peuple français, le deuxième tour de scrutin peut et doit voir un sursaut de défense républicaine.

Qu'en ce 25 Novembre, tous les Républicains se retrouvent, hommes et femmes, pour défendre : LA DEMOCRATIE — LA LIBERTE — LA REPUBLIQUE.

Votez pour

André SOURY

Cultivateur
Conseiller Municipal de PRESSIGNAC
Ancien Député de la Charente
et Membre de la Commission de l'Agriculture
Candidat d'Union Républicaine
présenté par le Parti Communiste Français

et son remplaçant éventuel

Maurice PELFORT

Ouvrier d'usine à RUFFEC
Interné et Blessé de la Résistance

LAIQUES : Savez-vous que dans une lettre récente, M. POMPIDOU vient de promettre à Monseigneur GOUET de donner satisfaction aux exigences de l'épiscopat pour finir de liquider la laïcité. Si vous élisiez M. VALENTIN ou M. ALLONCLE, vous donneriez une voix à M. POMPIDOU pour appliquer ce qu'il vient de promettre.

IMPRIMERIE GENERALE CHARENTAISE — ANGOULEME